

Communiqué

Audit de la Fondation du BBL: une décision saluée par la Ville

La Ville de Lausanne salue la décision du Conseil de fondation du Béjart Ballet Lausanne de lancer un audit complet de l'ensemble du personnel de la Fondation, suite aux résultats de l'enquête menée au sein de l'Ecole-Atelier Rudra Béjart. Elle estime qu'elle s'inscrit dans une démarche responsable en matière de sécurité et santé au travail.

Le Conseil de fondation du Béjart Ballet Lausanne annonce la mise en place d'un audit de l'ensemble du personnel de la Fondation, incluant également la compagnie. Cette démarche fait suite à l'enquête menée au sein de l'Ecole-Atelier Rudra Béjart. La Ville de Lausanne salue cette décision. Elle annoncera la semaine prochaine un plan d'actions plus large d'accompagnement des institutions culturelles subventionnées en lien avec les questions de santé, de sécurité et de climat de travail. La décision du Conseil de fondation du BBL est à cet égard cohérente avec la politique souhaitée par la Ville de Lausanne.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, le 4 juin 2021